

# Programme de reconnaissance du perfectionnement professionnel des enseignants de l'IB

## Reconnaître l'implication des enseignants dans leur apprentissage et leur perfectionnement professionnels

### **Qu'est-ce que le programme de reconnaissance du perfectionnement professionnel des enseignants de l'IB ?**

Le programme de reconnaissance du perfectionnement professionnel est une initiative qui reconnaît officiellement la connaissance et la compréhension qu'ont les enseignants des principes et pratiques associés aux programmes de l'IB. Il reconnaît également leur implication dans leur propre apprentissage.

Il existe deux titres de reconnaissance (niveau 1 et niveau 2) pour les enseignants ayant suivi avec succès un programme d'études supérieures dispensé par un certain nombre d'universités dans le monde. Ces formations universitaires sont reconnues par l'IB car elles ciblent efficacement les programmes proposés par l'organisation.

### **Qui peut obtenir ces titres de reconnaissance ?**

Les enseignants ayant suivi avec succès un programme d'études supérieures reconnu par l'IB peuvent prétendre à ces titres. Le titre de reconnaissance de niveau 1 est essentiellement conçu pour répondre aux besoins des enseignants ayant peu ou pas d'expérience dans l'enseignement des programmes de l'IB et souhaitant travailler dans des établissements dispensant les programmes de l'organisation. Les formations pour le titre de niveau 1 sont conçues pour développer une compréhension pratique des questions relatives à la mise en œuvre d'un programme de l'IB en termes de contenus, de pédagogie et d'évaluation.

Le titre de reconnaissance de niveau 2 s'adresse aux enseignants de l'IB expérimentés qui souhaitent approfondir la compréhension acquise lors des formations ayant abouti à l'octroi de la reconnaissance de niveau 1. Pour l'obtenir, il faut suivre avec succès un master ou une formation de niveau supérieur dans le cadre duquel il est demandé de réaliser un travail de recherche rigoureux en rapport avec les programmes de l'IB.

### **Quels avantages l'obtention d'un titre de reconnaissance procure-t-elle ?**

Un titre de reconnaissance signifie à la communauté de l'IB que les enseignants ont :

- démontré une connaissance et une compréhension pratiques d'un programme de l'IB et de sa mise en œuvre ;
- répondu aux exigences de perfectionnement professionnel de l'IB fixées pour l'autorisation et l'évaluation de la mise en œuvre d'un programme dans un établissement.

Les enseignants ayant obtenu ces titres auront également :

- accès pendant deux ans à la communauté de l'IB en ligne et au Centre pédagogique en ligne (CPEL) ;
- l'opportunité de participer à diverses activités liées aux contenus des programmes, à l'évaluation et au perfectionnement professionnel.

Pour de plus amples informations sur les formations offertes par les universités, les inscriptions pour obtenir un titre de reconnaissance et les droits à verser, veuillez consulter les pages du site Web public consacrées à cette initiative (<http://www.ibo.org/fr/programmes/pd/award/>) ou envoyer un courriel à [teacher.award@ibo.org](mailto:teacher.award@ibo.org).